



Association
des aménagistes régionaux
du Québec

Siège social
870, ave De Salaberry, bur. 105
Québec (Québec)
G1R 2T9

www.aarq.qc.ca

COMMUNIQUÉ **Publication immédiate**

Québec, le 23 février 2011 – L'Association des aménagistes régionaux du Québec lance l'édition 2011 de son congrès. L'activité est prévue les 27-28 et 29 avril à l'hôtel Château Laurier de Québec.

■ PROGRAMME PRÉLIMINAIRE

■ MERCREDI 27 avril

- 7h45 Accueil et inscription au Foyer des Plaines
- 8h30 Allocution d'ouverture
- 9h Stratégies de valorisation de l'information hydrogéologique pour supporter les décisions locales en aménagement du territoire par Alexandre Bonton et Roxanne Lavoie, ÉSAD – Université Laval
- 10h30 Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire – MAMROT (sujet à venir)
- 12h Dîner
- 13h30 Stratégies de gestion dans un contexte municipal et politique par Normand Dulude – Le Groupe IBI/DAA
- 17h Cocktail de bienvenue

■ JEUDI 28 avril

- 8h15 Accueil et inscription au Foyer des Plaines
- 9h L'application du développement durable au Québec : Loi sur le développement durable et les divers outils développés, une démarche de développement durable et expériences vécues dans les MRC et CLD.
- 12h Dîner
- 13h30 Perspectives à l'égard du rôle des MRC et des aménagistes dans le contexte de la réforme en matière de sécurité civile par Marc Morin – MSP
- 16h Assemblée générale annuelle des membres de l'AARQ
- 18h30 Souper animé

■ VENDREDI 29 avril

- 9h Problématique des troubles de voisinage par Me François Fontaine – Cabinet Ogilvy Renault
- 12h FIN

RENSEIGNEMENTS
Véronique Vallée
administration@aarq.qc.ca ou (418) 524-4666



Association
des aménagistes régionaux
du Québec

Siège social
870, ave De Salaberry, bur. 105
Québec (Québec)
G1R 2T9

www.aarq.qc.ca

CONGRÈS Formulaire d'inscription

- 27-28-29 avril 2011
- Hôtel Château Laurier : 1220, Place George-V Ouest, Québec
- Remplir et retourner par courriel à administration@aarq.qc.ca

Je suis membre de l'AARQ		Je ne suis pas membre de l'AARQ	
	avant taxes		avant taxes
<input type="checkbox"/> présence 3 jours	375 \$	<input type="checkbox"/> présence 3 jours	475 \$
<input type="checkbox"/> présence 2 jours	325 \$	<input type="checkbox"/> présence 2 jours	425 \$
→ M J V		→ M J V	
<input type="checkbox"/> présence 1 jour	225 \$	<input type="checkbox"/> présence 1 jour	325 \$
→ M J V		→ M J V	

Identification du participant

ALLERGIE ALIMENTAIRE :

DÎNER VÉGÉTARIEN : OUI NON

*si OUI : JOUR 1 et/ou JOUR 2

PRÉSENCE AU SOUPER : OUI NON

*si OUI : nbre accompagnateur

* pour les membres AARQ, le coût du souper est inclus dans l'inscription. autre personne = 50 \$/pers.

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

ORGANISATION :

COURRIEL :

TÉL. :

MEMBRE OUQ AUAMQ

Informations

Hébergement Un bloc de chambres est réservé, jusqu'au 27 mars, à l'hôtel Château Laurier au tarif de 154 \$ par jour en occupation simple ou double, incluant le stationnement, le petit-déjeuner, et les frais de service. Réservation : 1-800-463-4453 (code # 4183)

Tarifs Inscription reçue après le 30 mars = ajout de 25 \$
Inclut le repas du midi et les pauses-santé
Rabais de 60 \$ pour le 2^e participant et de 90 \$ pour le 3^e participant et + d'un même organisme
Les membres de l'OUQ et de l'AUAMQ profitent du tarif membre

Annulation Avant le 06 avril 2011 = remboursement, moins une pénalité de 75 \$.
Entre le 06 et 18 avril 2011 = remboursement de 50 % des coûts d'inscriptions

Loi du 1 % Loi sur les compétences = 75 % de la facture considérée comme une dépense de formation admissible au 1 %

Facture SVP, veuillez attendre de recevoir la facture avant d'effectuer le paiement. MERCI

Courriel pour la facturation : _____